

# Les obligations de publicité pour les fonds européens LEADER

GAL Vosges du Nord – programmation 2023-2027

Un financement de l'Europe est un gage de crédibilité pour les projets auprès des partenaires et du grand public, autant le mettre en avant et le faire savoir ! De plus nous avons à cœur de mettre en avant l'engagement de l'Union Européenne pour les territoires ruraux ainsi que l'action du GAL Vosges du Nord.

Au-delà de ces arguments, des obligations de publicité s'appliquent aux projets bénéficiant de fonds européens.

## Quels logos ?

3 logos à utiliser pour les projets cofinancés par LEADER :

- **Le logo de l'UE** – à utiliser tel que transmis par le GAL, avec la mention
- **Le logo du GAL Vosges du Nord**
- **Le logo LEADER** – à utiliser dans le sens tel qu'il est quand vous ouvrez le fichier

Le Logo UE en premier – le logo du GAL au milieu – le logo LEADER tout à droite.

**Le logo de l'UE** doit être **au moins de la même taille** en hauteur ou largeur que le plus grand des autres logos présents.

## Sur quels types de support ?

Sur les supports **papiers et/ou numériques** :

- Rapports, diaporamas de présentation/restitution du projet, résultats d'étude, comptes-rendus ...
- Supports de communication : brochure, dépliants, flyers, plaques, affiches, panneaux, vidéos, publications
- Annonces presses : faire mention du soutien financier européen LEADER
- Réseaux sociaux/médias : faire mention du soutien – utilisation des logos – faire mention du coût total du projet et du montant LEADER

Sur votre **site internet** :

- Si le financement européen concerne l'ensemble de l'activité de votre structure :

Utilisation des 3 logos sur la page d'accueil + dans un espace « financeurs/partenaires » qui mentionne le(s) financement(s) européen(s) obtenu(s) ainsi que les informations suivantes : Nom du projet – description du projet (objectifs et résultats) – coût total du projet – montant LEADER

- Si le financement concerne une partie des activités de votre structure :

Utilisation des 3 logos sur une page/article dédié au projet OU une page « nos financeurs/partenaires » avec les informations suivantes : Nom du projet – description du projet (objectifs et résultats) – coût total du projet – montant LEADER

